

PROGRAMME DE FORMATION

Thème : Administration des vaccins du calendrier vaccinal par le pharmacien 2024
Dans le cadre des pharmaciens n'ayant jamais été formés au geste vaccinal.

1 -OBJECTIF GLOBAL DE LA FORMATION :

Les vaccins sont des médicaments d'une importance capitale pour la santé de tous, car ils permettent d'éviter un très grand nombre de maladies et d'épidémies. La vaccination représente l'un des plus grands succès de la santé publique : selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 2 à 3 millions de vies sont sauvées chaque année grâce à cet acte simple de prévention.

Plusieurs millions de personnes sont vaccinées chaque année en France. Grâce à la vaccination, la variole a disparu dans le monde et la poliomyélite a disparu de France.

Se faire vacciner en respectant le calendrier des vaccinations est le moyen de prévention le plus efficace aujourd'hui pour lutter contre certaines maladies infectieuses graves, difficiles à traiter et/ou à risques de complications et de séquelles, comme le tétanos, les oreillons, la coqueluche, les méningites et septicémies à méningocoque et bien d'autres... Certaines vaccinations sont particulièrement importantes dans certaines situations, comme la vaccination contre la grippe chez les personnes âgées, les femmes enceintes ou des personnes présentant certaines maladies chroniques.

La France, comme de nombreux pays européens, fait face depuis plusieurs années, à une défiance et une hésitation des citoyens envers la vaccination.

Les couvertures vaccinales contre des maladies infectieuses fréquentes comme les infections invasives à méningocoque sont en baisse et sont insuffisantes pour éviter l'apparition de foyers endémiques voire des épidémies d'ampleur nationale.

Le gouvernement a autorisé les pharmaciens, les infirmières et les sage-femmes à prescrire et administrer

Les vaccins du calendrier vaccinal à l'exception des vaccins vivants atténués à destination des personnes immunodéprimées.

Le but de nos autorités est de relancer la vaccination face aux réticences de tous ordres.

Sans parler des réticences récurrentes (voire croissantes) du personnel soignant. Il ne s'agit pas ici d'un manque d'information mais bien d'un désintérêt pour le sujet – un désintérêt suivi, dans l'opinion, d'un soupçon latent pour la vaccination dont l'efficacité est sujette à caution et l'innocuité pas véritablement démontrée.

Or on sait aujourd'hui que la vaccination est le moyen le plus efficace pour se protéger et protéger son entourage. De plus, les vaccins sont quasiment sans danger : peu, voire pas d'effets secondaires (le plus souvent des réactions locales légères et transitoires, plus rarement de la fièvre, douleurs musculaires ou articulaires, céphalées).

Il est donc indispensable de relancer l'intérêt des patients pour la vaccination surtout lorsqu'on sait

que par exemple, pour la grippe, celle-ci a causé 105 décès directs et 7.700 décès indirects.

Le but sera donc d'augmenter la couverture vaccinale et de simplifier le parcours de soin pour le patient.

2- OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Partie 1 La vaccination et la politique vaccinale

- Les grands principes de la vaccination
- Les différents types de vaccins
- Le cadre réglementaire et les objectifs de santé
- Les notions de couverture vaccinale et d'immunité collective
- Les grands principes de pharmacovigilance
- Les sources d'information utiles en vaccination

Partie 2 L'administration du vaccin

- Les critères d'éligibilité
- Le recueil du consentement du patient
- Les mesures d'hygiène et la gestion des déchets
- Les différentes étapes de l'administration et la mise en pratique
- La surveillance immédiate et les conseils post-injection
- La réaction anaphylactique
- La transmission des informations au médecin

les modalités pratiques de la réalisation de la formation sont enseignées sous la forme d'un enseignement en présentiel

La formation sera évaluée par l'exécution du geste vaccinal par le stagiaire en présence d'une infirmière diplômée

3- PUBLIC VISE :

Cette formation s'adresse aux pharmaciens adjoints et titulaires souhaitant pouvoir administrer des vaccins inclus dans le champ étendu à ces professionnels de santé.

4-LES PREREQUIS :

Les stagiaires doivent être titulaires du diplôme de pharmacien (vérification par nos soins sur le site de l'ordre des pharmaciens)

5-LES MÉTHODES TECHNIQUES, PÉDAGOGIQUES, D'ENCADREMENT

– Pour les méthodes pédagogiques, les formateurs feront appel également à une démarche déductive, ou les formateurs transmettront des connaissances aux personnes en formation par un canal de type audiovisuel.

Un diaporama illustré est utilisé comme support de formation

Un polycopié est remis à chaque stagiaire, contenant le déroulé complet de la formation
Le formateur pourra poser des questions aux apprenants, proposer des exercices,
mettre en situation et éventuellement guider vers la solution de manière
se rapprocher le plus possible d'une démarche déductive.

Cette formation est donc interactive :

- des questions / réponses sont proposées tout au long de la formation afin de mémoriser les notions essentielles.
- des mises en situation de la vaccination face à des situations concrètes
- savoir appliquer la conduite à tenir en cas de réaction anaphylactique,
- mettre en place la traçabilité de l'acte vaccinal (carnet de vaccination électronique, ou logiciel métier pour le pharmacien, pour la personne vaccinée (carnet de vaccination papier ou dématérialisé), dans le cadre du parcours vaccinal (date, lot, nom du vaccin, personne ayant vaccinée ainsi que sa profession) dans le carnet de vaccination et dans le système de traçabilité du pharmacien.
- Concernant l'encadrement : il sera constitué d' 1 pharmacien et 1 infirmière

6-MODALITÉ DE SUIVI DE FORMATION

Une attestation de formation sera décernée à la fin de la séance (art.l. 6353-1 du code du travail) Mentionnant le nom du stagiaire, l'intitulé de la formation, la nature de l'action (perfectionnement des connaissances) articles L6313-1 et 6314-1 du code du travail (adaptation, promotion, prévention, acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances, qualification), le lieu, la date, la durée ainsi qu'une évaluation des acquis de la formation par test de connaissances.

7-LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test de préformation

Test en fin de formation permettant de réaliser l'acquis de compétence donc le geste vaccinal :
L'organisme de formation s'engage à remettre aux participants, à l'issue de la formation, un questionnaire, ainsi que l'attestation de participation.

8-DÉROULÉ DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

La formation sera effectuée sur une journée

JOUR 1 Matin 9h-12h30 avec une pause de 15' :

- Accueil et présentation des stagiaires (5')
- Fiche d'évaluation à remplir par le stagiaire (5')
- Test de préformation (5')
- Les grands principes de la vaccination (30')
- Les différents types de vaccins (30')
- Le cadre réglementaire et les objectifs de santé (30')
- Les notions de couverture vaccinale et d'immunité collective (30')
- Les grands principes de pharmacovigilance (30')
- Les sources d'information utiles en vaccination (30')

JOUR 1 Après-midi 14h-17h30 avec une pause de 15' :

- Les critères d'éligibilité (20')
- Le recueil du consentement du patient (10')
- Les mesures d'hygiène et la gestion des déchets (20')
- Les différentes étapes de l'administration et la mise en pratique (20')
- La surveillance immédiate et les conseils post-injection (20')
- La réaction anaphylactique (20')
- La transmission des informations au médecin (20')
- **MISE EN PRATIQUE DU GESTE ET EVALUATION (45')**

9-DURÉE TOTALE DE LA FORMATION :

1 journée soit 7h de formation

10-LE NOMBRE MAXIMAL de STAGIAIRE

Limité à 15 stagiaires/formation

11-QUALITE DU FORMATEUR

Isabelle HISLEUR, pharmaciens d'officine depuis 30 ans

Nathalie BALLOT infirmière libérale

12-COÛT DE LA JOURNÉE DE FORMATION

280€/ journée de sept heures de formation et par stagiaire

13-DÉLAI D'ACCÈS

les inscriptions doivent être réalisées au plus tard 48h avant le début de la formation

14- LIEU DE FORMATION

CFA de Guilherand Granges 60 rue de Narvik 07500 Guilherand Granges

15-CONTACT

Isabelle HISLEUR

par tél:04-75-44-12-25

par mail: contact@cfa-pharmacie-drome-ardeche.com

16-ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation